

EXTRA
LA TEMPERATURE
Probabilités pour les Prochaines 24 Hrs.
Toronto, Ont. 20 - 11.30 a.m. Vents
de l'ouest; beau temps plus froid.

**LE MONDE
DE
DEMAIN**
8-PAGES-8

On y verra une grande
et superbe
* * * **CARICATURE** * * *
montrant nos édiles à la
recherche des présiden-
ces de comités

CENDRILLON
La fin de l'Atelier

Le superbe roman d'Emile Rich-
bourg et son dernier succès, com-
mencer à ravir nos lecteurs et lectrices.

Ca Nouveau Feuilleton
FERA SENSATION
Qu'on se le dise.

A DEMAIN!
McGREGGY.
CONNOLLY

Des papiers qui feront sen-
sation

Un politicien de Québec dit que
sir John resignera

Le Mercury, journal conservateur
de Québec, a publié hier une piquante
entrevue qu'a eue l'un de ses rédac-
teurs avec un député libéral im-
portant de l'ancienne capitale.

Ce député a raconté à notre con-
frère que tous les fameux "petits
papiers" de MM. Connolly et Mc-
Greggy sont actuellement entre les
mains d'un politicien éminent qui
est autorisé à les rendre publics;
qu'ils seront publiés avant la ses-
sion et qu'on les a tenus en secret
jusqu'à aujourd'hui parce qu'on at-
tendait le jugement des tribunaux
de Toronto sur la demande d'un
nouveau procès en faveur des deux
prisonniers plus haut mentionnés.

Ces documents vont produire plus
de fracas que des bombes et les scan-
dales qu'ils vont mettre au jour
sclapseront, paraît-il, l'affaire du
Pacific en 1872.

La prochaine session, toujours
d'après l'interlocuteur du Mercury,
sera la plus étonnante et la plus
ruineuse qu'on ait eue depuis la con-
fédération et sir John Thompson ré-
signera avant de laisser les libéraux
entreprendre l'enquête que l'on pré-
voit.

Ce député croit en outre qu'aux
prochaines élections générales, le
parti conservateur de cette province
se ralliera en bloc à M. Laurier.

L'ÉCHAFAUD DE RIEL

L'échafaud sur lequel est monté
Riel en 1885 à Regina servira à l'exé-
cution de deux Italiens qui ont été
récemment convaincus de meurtre
aux assises de la capitale du Nord-
Ouest.

MAUVAIS AUGURE

Les journaux libéraux donnent une
portée plus qu'ordinaire à la récente
élection de South Lanark. Le point le
plus à remarquer, dit-on, n'est pas
qu'un libéral ait été élu dans ce col-
lege électoral pour la première fois
depuis 1878, mais c'est que South
Lanark est actuellement représenté
à Ottawa par l'hon. M. Haggart et
que celui-ci n'ait pu empêcher ses
amis d'être entraînés dans la dé-
route.

M. PELLETIER

M. L. F. Pelletier, secrétaire pro-
vincial, a déclaré hier qu'il pourrait
bien arriver qu'il irait faire la lutte
à Ontario, aux prochaines élections
provinciales, en faveur de M. Mowat
et que, dans tous les cas, il souhai-
tait plein succès à sir Oliver.

En réponse à une question directe
et précise, M. Pelletier n'a pas vou-
lu nier qu'il se fait un mouvement
chez les conservateurs de la provin-
ce de Québec dans le but de donner
un coup d'épaule à M. Laurier lors
de la prochaine lutte.

La cause du Canada-Revue contre
Mgr Fabre est encore remise à de-
main, mais elle ne commencera pro-
bablement pas avant jeudi.

M. Bisillon, avocat, a présenté
cette après-midi au Palais, une re-
quête demandant l'invalidation de
l'élection de M. Beauséjour, comme
élu dans le quartier Est.

QUESTION DE DROIT

**Dandurand contre Duncan Mc-
Intyre**

On a plaidé aujourd'hui au Palais
la cause de M. J. Dandurand contre
Duncan McIntyre.

Le demandeur est locataire dans
la cité du Beaver Hall d'un immeu-
ble appartenant au défendeur, qui
lors de l'incendie du Herald en 1893,
voulut résilier le bail signé par
Dandurand et lui-même.

Le demandeur n'admettait point au
desir de McIntyre et continuait à of-
frir le montant de son loyer tous les
mois. Le défendeur prétendit qu'il
avait le droit de faire déloger son
locataire et alors commença les
escarmouches.

Finalement, McIntyre prit une ac-
tion ordinaire et fit émettre en même
temps une saisie-gagerie et tout le
stock du demandeur fut mis sous
saisie, mais un beau matin le défen-
deur actuel fut débouté de ses pour-
suites.

C'est alors que Dandurand lui in-
tenta une action en dommages de
\$500 et dans ce procès se décida
l'importante question de savoir si
l'on peut joindre à une action en ac-
tion ordinaire quand un défendeur
est parfaitement solvable.

M. le juge Teller rendra son arrêt
dans quelques jours.

DECISION

D'après nos dépêches d'Ottawa—
tout embrouillé qu'elle soit—la
Cour Suprême semble avoir décidé
que le droit d'appel à l'excédent est
permis à la minorité catholique du
Manitoba.

Les amis de M. Nantel lui ont of-
fert, hier soir, un banquet au Saint
James, à l'occasion de son prochain
départ pour la Palestine.

M. Starnes présidait.

Echos de l'Hôtel de Ville

Le maire Villeneuve ayant refusé
de convoquer une assemblée du con-
seil de ville pour jeudi, le 22, les
échevins Rainville et Marsais ont
allé, hier après-midi, demander
cette convocation avec une requête
signée ad hoc. M. David a été obligé
de s'excuser. Mais y aura-t-il quom-
bre jeudi, c'est fort douteux. Cette
séance est demandée, non pour l'ins-
tallation du maire, mais pour rap-
porter ou amender ce qui aura été fait
au caucus de cette après-midi pour
la formation des comités.

La séance d'inauguration aura
lieu lundi.

On croit qu'il n'y aura pas de ré-
duction dans le nombre des comités
ni dans le personnel qui les compo-
se. Le règlement du conseil adopté
en 1893 prévoit en effet que si l'on
a une commission permanente, les em-
plois de chacun de sept membres.

Pour faire des changements sur ce
point, il faudra d'abord amender ce
règlement.

Une autre législation en force de-
puis 1878 établit qu'il ne doit pas y
avoir dans le comité des finances
plus d'un membre du même comi-
té. C'est aussi la coutume qu'un mem-
bre du comité des finances ne peut
être président d'un autre comité.

Cette après-midi les débats sur
cette question de la formation des
comités promettent d'être très in-
téressants. On connaîtra proba-
blement la décision demain.

M. J. E. Vanier, ingénieur civil, a
déposé à l'hôtel de ville le plan ho-
mologué du nouveau quartier St-
Denis qu'il a préparé lui-même.

Le 22, l'échevin Thomas a déclaré
qu'il était résolu à résister à toute
tentative de l'élection de son adver-
saire, M. Turner, qu'il croit non-
qualifié.

Il a révoqué les services de M. Bi-
sillon et celui-ci a présenté la ques-
tion sous peu devant les tribu-
naux.

MORTE

A la suite d'une erreur de phar-
macien, le Dr Lachapelle, du Bureau d'hy-
giène provinciale, et le Dr Laberge,
médecin en chef de la cité, ont eu
une entrevue avec le maire Ville-
neuve, ce matin, au sujet des mala-
dies contagieuses. On sait que la
sanctification et la désinfection sévères
sont exigées. Les hôpitaux sont
encadrés et ils ne peuvent guère
recevoir plus de patients. Dans cet
état de choses il a été résolu, en at-
tendant que le conseil règle la ques-
tion de l'établissement d'un hôpital
spécial pour les contagieuses, que la
cité se charge elle-même des mala-
des qui sont abandonnées et sans se-
cours. Si les hôpitaux les Des dis-
cussent les ouvrages au frais de la ville à
l'hôpital civique, qui les recevra
pour le moment. La loi aura tous les
soins voulus.

Le coronar a été prévenu. Une en-
quête aura lieu cette après-midi.

Mme England était âgée d'en-
viron 25 ans.

DE RETOUR

De la convention des inspecteurs de
Saskatchewan

M. P. Lacroix, inspecteur des ba-
timents, est parti hier soir, de
Boston, où il était allé représen-
ter la cité à la convention qui s'est
tenue en cette ville.

On s'est occupé surtout dans cette
réunion de dernières applications
de la science pour la construction des
appareils fumivores. Il a été constaté
que jusqu'ici on n'a pas encore
réussi complètement à détruire la fau-
me en l'air. Il y a encore beaucoup
à faire sur ce point.

On a aussi discuté longuement sur
les moyens à prendre pour pouvoir
contrôler la construction des édifices
publics tels que collèges, écoles, etc.,
pour protéger les occupants contre
le feu, ou tout autre accident; mais
on n'est arrivé à rien de définitif
là-dessus.

Un retour sur la question à la
prochaine convention qui sera tenue
à Baltimore, l'après-prochain.

M. Lacroix a vu à Watertown, une
machine à compression pour éprou-
ver les matériaux de construction
et cet appareil a coûté \$80,000. C'est la
plus compliquée et la plus perfec-
tionnée qui existe. Elle a une pres-
sion de un million de livres. Elle
peut briser les bois, la pierre, la
brique et tous les métaux. Elle est
si compliquée qu'elle peut indiquer la
force requise pour rompre même un
cheveu.

Inspecteur de farine
Les membres de la Halle aux Bins
demandent la nomination d'un in-
specteur de farine.

ERREUR OU SUICIDE

**Un jeune homme empoisonné à
Laprairie**

On ne parle à Laprairie que de la
mort de Casimir Durancœur, jeune
homme de 21 ans, décédé ces jours
derniers.

Durancœur, au dire des uns s'est
empoisonné avec de l'opium; ses
parents, eux, prétendent qu'il s'est
trompé de façon et que sa mort a
été le résultat d'une erreur.

Dans les habits du malheureux on
a trouvé une lettre où il demande
pardon de ses péchés, à Dieu.

Il demandait aussi qu'on prit soin
de sa mère et que son frère épousât
sa fiancée.

Cette mort tragique a jeté un voile
de deuil sur le petit village de La-
prairie.

A LONGUEUIL

**Inauguration du nouveau con-
seil de ville**

Hier soir, avait lieu à Longueuil
l'inauguration du nouveau conseil
de ville.

Dès huit heures, la salle de l'hôtel
de ville était remplie par les contri-
bues de la ville au nombre des-
quels nous remarquons plusieurs
dames et demoiselles. La salle était
très bien décorée et l'harmonie de
Longueuil sous l'habile direction de
M. Perrault avait chargé de la
partie musicale. Elle s'est très bien
acquittée de sa tâche.

Le maire, M. Ovide Dufresne, et
MM. les conseillers Lalonde, Poi-
rier et Girouard, ont été alors pro-
clamés élus et ont été de suite asser-
mentés et conduits à leurs sièges
respectifs.

L'on procède ensuite à l'ordre du
jour: le premier est la formation
des comités qui donne le résultat
suivant:

Finances — Ed. C. Lalonde, pré-
sident; Victor Pigeon et Elie Maillet.
Chemin — P. Patenaude, président;
J. Girouard et E. Maillet.

Eau — V. Pigeon, président; Char-
les Poirier et Ed. C. Lalonde.
Police et Santé — Elie Maillet, pré-
sident; Girouard et Patenaude.

Parcs et Marché — Charles Poirier,
président; E. C. Lalonde et V. Pi-
geon.

Feu et Eclairage — J. Girouard,
président; Patenaude et Poirier.

Le second ordre du jour était l'é-
lection du maire — suppléant pour
l'année courante; le conseiller Vi-
ctor Pigeon a été élu à cette charge,
à l'unanimité. Et la séance est levée.

Après la séance, Mlle Yvonne Bar-
rette a présenté, au nom des dames
présentes, un magnifique bouquet
au conseiller Lalonde.

Par les dames présentes, nous
avons remarqué mesdames Dufresne,
Lalonde, Pigeon, Girouard, St-Mars,
Lamarre, Perrault, Rouleau, Bar-
rette, et mesdemoiselles Dufresne,
Lalonde, St-Mars, Dagenais et plu-
sieurs autres.

Le maire Dufresne a fait un ma-
gnifique discours d'inauguration. En
un mot, cette séance a été très réus-
sive et nous en félicitons ceux qui
l'ont organisée.

PROSPERE

L'Association St-Jean-Baptiste
Hier soir a eu lieu, au Monument
National, sous la présidence de M.
L. G. David, une réunion générale
des membres de l'Association Saint-
Jean-Baptiste. L'ex-chef de l'Union
lin a été nommé trésorier général de
la société en remplacement de M.
J. C. Beauchamp.

Après avoir voté des remercie-
ments à l'Association, on a admis
comme membre fondateur M. J. C. Boi-
vins, qui ont été prononcés par le
principal Archambault, M. G. Boi-
vin et autres.

On a constaté que l'état financier
de l'Association est très prospère.
Toute obligation remboursée, il reste
un capital net de \$82,000.

BONNE MESURE

Les contagieux pauvres seront
soignés

Le Dr Lachapelle, du Bureau d'hy-
giène provinciale, et le Dr Laberge,
médecin en chef de la cité, ont eu
une entrevue avec le maire Ville-
neuve, ce matin, au sujet des mala-
dies contagieuses. On sait que la
sanctification et la désinfection sévères
sont exigées. Les hôpitaux sont
encadrés et ils ne peuvent guère
recevoir plus de patients. Dans cet
état de choses il a été résolu, en at-
tendant que le conseil règle la ques-
tion de l'établissement d'un hôpital
spécial pour les contagieuses, que la
cité se charge elle-même des mala-
des qui sont abandonnées et sans se-
cours. Si les hôpitaux les Des dis-
cussent les ouvrages au frais de la ville à
l'hôpital civique, qui les recevra
pour le moment. La loi aura tous les
soins voulus.

PROCES VENDREDI

Lawrence Costigan a été arrêté
hier soir sous accusation de vol
d'une montre à sa belle-sœur.

Il a plaidé non-coupable ce matin
en cour de police et subira son pro-
cès vendredi prochain.

ACQUITTÉS MAIS DETENUS

Georges Adams, Thomas Gibbons
et Robert Elford, étaient en cour de
police ce matin, accusés de vol. Le
juge Dugas ayant déclaré que les
preuves contre les accusés n'étaient
pas suffisantes, ils ont été acquittés.
Ils ont néanmoins été envoyés en
cour de recorder pour subir leur
procès pour vagabondage.

Protestations
Il y a aujourd'hui de cette semaine,
une assemblée des propriétaires des
cloches construits sur la place
du marché de la rue Saint-Jacques.
On va protester contre cette con-
struction.

Connus de la police
Thomas Cleary et Patrick Higgins
bien connus de la police, ont été ar-
rêtés, hier soir, pour vol de mar-
chandises, à la porte de magasin de
M. Martin, marchand, rue Notre-
Dame.

ACCUSE DE BIGAMIE

Un juif qui aurait trois femmes

Le constable Lambert a arrêté
hier après-midi un juif du nom de
Jacob Gluffin, de Kingston, pour bi-
gamie.

Il paraît que Gluffin, le 4 février
dernier, a épousé Dora Grindwood,
de cette ville. Le mariage fut cé-
lébré par le rabbin Desola au temple
Emmanuel.

Quelques jours après, les parents
de la jeune fille apprirent que Gluf-
fin, qui était à Montréal depuis trois
mois, avait pris femme deux fois, la
première fois à Baltimore et la se-
conde fois à Boston.

Un mandat d'arrestation fut im-
médiatement lancé contre le biga-
me.

L'accusé a plaidé non-coupable et
a été envoyé en prison pour huit
jours, en attendant que l'on reçoive
des informations dans la cause.

L'UNION ST-JOSEPH

Comment doit être interprétée la
clausse des bénéfices

Hier après-midi, au Palais de Jus-
tice, s'est plaidée la cause de M.
Crevier, ancien conducteur de mal-
les, contre l'Union St-Joseph.

Le demandeur est membre de cette
association et il réclame certains
bénéfices parce qu'il est aveugle et
incapable de travailler et on lui ré-
pond qu'il peut vendre des jour-
naux et que conséquemment il ne
tombe pas sous la clause déclin-
tante que seuls ceux qui ne peuvent
pas vaquer à leurs occupations ordi-
naires et autres ont droit au béné-
fice de \$5.00 par semaine.

Tout le procès paraît tendre à l'in-
terprétation de cette clause.

Crevier est un vieillard de 85 ans.
M. R. Dandurand représentait le
demandeur et M. C. A. Geoffroy, le
défendeur.

PAUVRE LUI!

Un savant avocat a une nouvelle
crise de nerfs

Le cabinet particulier du Recorder
a été, ce matin, le théâtre d'une
scène désagréable dans laquelle un
avocat a été pris de colère de lan-
guage, à l'égard de son client.

Lui-même, qui a tant excité
l'opinion de la presse, a été pris
de colère.

Il y a quelques temps une jeune
fille allait s'installer chez Kate Hag-
gart, à l'Union St-Joseph, et elle
avait une valise et, pour une cause
ou pour une autre, les deux
femmes refusaient de la lui
rendre.

La jeune fille poursuivait et obtint
gain de cause. Aidé de son avocat,
elle fit émettre un mandat que l'hu-
isier Mireault fut chargé d'exécuter;
mais les deux femmes refusèrent de
donner la valise.

L'avocat de la jeune fille réussit
ensuite à obtenir un bref de saisie-
revendication et l'huissier retourna
à la maison de la rue Latour. Il fut
plus mal reçu encore que la première
fois. On lui fit même des mena-
ces.

M. Mireault s'étant plaint, un man-
dat d'arrestation fut émis par la
cour du Recorder contre les récalc-
tantes, pour avoir empêché un hu-
isier de faire son devoir.

L'exécution de ce mandat fut con-
fiée à l'huissier Burns. En arrivant
au domicile des deux femmes, il
trouva Madame Haggart entourée
de quatre autres personnes; l'hu-
isier ne pouvant entrer, il se retira
pour attendre la fin de la séance.
Comme c'était son devoir
dans la circonstance, l'huissier s'en
retourna sans faire d'arrestation.

C'est maintenant le point qui se
pose de savoir si l'huissier a eu le
droit d'arrêter la bile de l'avocat.
Il a été, tempêté, s'est prétendu
persécuté par la cour, etc. Une
foule de curieux étaient rassemblés
devant le cabinet du Recorder
pour écouter la parole du législa-
teur. Après avoir bien parlé, l'orateur
s'est tu.

Quelques minutes auparavant il
avait remporté une grande victoire
sur les deux femmes. L'huissier,
qui avait été chargé de l'exé-
cution du mandat, parce qu'il lui
refusait l'entrée dans la partie du
greffe où il se trouvait, n'est pas ad-
mis à entrer dans le bâtiment, car
l'huissier était homme à lui saisir
les reins.

A L'ETUDE

Les inspecteurs des manufactures en
caucus

Les inspecteurs des manufactures,
MM. Jos. Lessard, Guyon, Côté et
M. G. Lacroix, ont eu, ce matin, une
séance, au bureau du gouverne-
ment.

Ils ont étudié et adopté une
ligne de conduite uniforme rela-
tivement aux règlements des ateliers.

COLLISION

Avec un tramway
Un cultivateur qui ne possédait pas
assez sa monture a vu lancer au
quatre vents, la charge de briques
qu'il conduisait, ce matin.

C'est un tramway qui a tout ven-
tu, ce matin, dans le wagon aux
coins des rues Craig et Bleury.

Le conducteur a été culbuté et
blessé à la tête.

Mort de Mlle Taschereau

Mlle Berthe Taschereau, fille ca-
dette de l'hon. juge Taschereau, est
morte hier soir à l'âge de 14 ans.
Elle a succombé à une débilité gé-
nérale.

**ENCORE LA
DYNAMITE**

**Explosion d'une bombe
dans un hôtel de Paris**

Découverte de deux autres
bombes

PARIS, 20.—Une bombe a fait ex-
plosion, vers deux heures ce matin
dans un petit hôtel, au No 69 de la
rue St-Jacques.

L'hôtel, qui est situé en arrière
du collège de France, appartient à
madame Calabresi, qui avec deux
locataires ont reçu des blessures
assez graves.

Deux étrangers, dont un a dit se
nommer Rairique, étaient venus la
veille pour louer un appartement.
Ils avaient trouvé que qu'ils désiraient
au second étage. Ils étaient ensuite
sortis en disant qu'ils rentreraient
dans la soirée.

Comme très tard le soir ils n'é-
taient pas revenus, l'hôtelier,
inquiète, monta à la chambre.
En arrivant à la porte, elle vit
qu'une bombe était placée sur une
étagère. Effrayée elle courut donner
l'alarme au poste de police, mais
avant que les officiers aient pu ar-
river, madame Calabresi, en com-
pagnie de deux locataires, re-
tourna dans l'appartement.

En ouvrant la porte, la bombe fit
explosion avec le résultat raconté
plus haut.

Toutes les vitres de l'hôtel ont été
brisées et l'excitation dans le quar-
tier est à son comble.

La police n'a pas le moindre in-
dici sur l'identité des auteurs de cet
acte.

On a trouvé devant le ministère
des affaires étrangères un tube que
l'on croit chargé de dynamite.

On vient de découvrir dans un au-
tre hôtel, 67 rue St-Martin, une bom-
be pareille à celle trouvée au No 69
rue St-Jacques. Fort heureusement
qu'on s'est aperçu de ce nouvel
attentat avant qu'il y ait eu un au-
tre accident.

A LA REFORME

Mary McDermott, une jeune fille
démocrat à la Côte St Antoine, a
été arrêtée hier, pour flânerie et va-
gabondage. L'accusée a comparu
devant le recorder ce matin; en at-
tendant des informations précises
sur son compte, elle devra séjour-
ner à l'école de réforme.

Asphyxié

On attend d'un moment à l'autre,
à l'hôtel Notre-Dame, la mort
d'un nommé Sullivan, trouvé as-
phyxié ce matin, à l'hôtel Foster,
coin des rues McGill et St-Paul.

On croit qu'il a laissé son gaz ou-
vert.

La vue de M. Gladstone

LONDRES, 20.—Le Dr Granger, Po-
liciste qui soigne M. Gladstone, dé-
ment la nouvelle que le premier mi-
nistre était menacé de cécité.

**Middleton et les volontaires
canadiens**

TORONTO, 20.—L'Evening Telegram
publie le cablegramme suivant daté
de Gately, Angleterre:

Le major-général, sir Fred Mid-
dleton déclare que les accusations
portées contre lui par le lieutenant-
colonel Houghton et le Dr Orton
sont entièrement fausses et qu'il a
toujours été la plus haute opo-
sition des volontaires canadiens
qui étaient de service dans le Nord-
Ouest en 1885.

Guillaume II et Bismarck

BERLIN, 20.—L'empereur Guillau-
me vient de repartir au prince Bis-
marck la visite que le prince lui a
faite dernièrement.

L'empereur et sa suite ont été ac-
cueillis par la foule au départ du
train.

A l'arrivée du train au château de
Friedrichshagen, l'empereur a été re-
çu par le prince Bismarck, le Dr
Seydewitz, le Dr Chryssander,
qui attendaient le cortège impérial.

Un dîner avait été préparé au châte-
au. L'entrain le plus cordial a ré-
gné pendant le repas.

A 9 heures, le soir, l'empereur a
été comblé de cadeaux.

Le train était à destination de
Hambourg où l'empereur et sa suite
sont arrivés une heure plus tard.

La guerre à la chambre des Lords

LONDRES, 20.—La chambre des
Lords a considéré, hier soir, les
changements faits à la loi sur les
Responsabilités, par la chambre des
Communes.